Éducation 92

Compte-Rendu Réunion AMD Education 92
26 mai 2015 – Malakoff

Personnalités présentes
Monsieur WUILLAMIER – Directeur Académique
Nathalie LEANDRI – Vice-Présidente du CD en charge des affaires scolaires
Sophie CLUZEL – Présidente SAIS 92

Introduction

- Remerciements Catherine Picard – Malakoff pour son accueil
- Présentation des personnalités
  - Mr Wuillamier
  - Nathalie Léandri
  - Sophie Cluzel
- ***Intervention de Mme Leandri : fonction / missions et projets au sein du CD***

98 collèges publics et 34 collèges privés ➔ Faire réussir les jeunes

- Dispositif agréable à vivre : les collégiens ont besoin des bonnes conditions matérielles. Le département donne des moyens.

= 7 gros chantiers de la construction à la reconstruction en passant par la réhabilitation (ex : collège Descartes d'Antony)

- Un gros chantier = ENC (environnement numérique)
- Des actions éducatives avec des aides financières, des actions pédagogiques, des aides aux devoirs, un soutien au sport, des aides en plus du programme…
- Un gros dossier « restauration scolaire » (une mise en place compliquée mais qui doit rentrer dans l'ordre pour septembre)

Il y aura un planning de visites des collèges (par ex : pour voir comment procèdent les médiateurs). Volonté d'être présents aux conseils d'administration.
Pour prendre rendez-vous mail : aangot@cg92.fr / 01 47 29 41 15

Intervention de Monsieur Wuillamier

- *Préparation de la rentrée scolaire 2015 (carte scolaire)* ***diaporama en attente***
  - *Mesures de carte scolaire : ouvertures / fermetures et fusions*
  - *Les priorités de la Direction Académique pour 2015-2016*

<u>En quelques mots Rentrée 2015 dans le 1er degré :</u>
Il y aura 30 emplois en plus en sept 2015. Les priorités sont les suivantes :

- Une augmentation des effectifs (557 élèves en plus à la rentrée sur environ 150 000 élèves dans le public)
- La scolarisation des – de 3 ans (concerne déjà 20.4% des – de 3 ans) avec 40 classes en sept.
- Assurer les remplacements
- + de maîtres que de classes
- Accompagner les secteurs d'éducation prioritaires (Nanterre et Gennevilliers).

<u>Quelques données :</u>
Le nombre d'élèves par classe est un peu supérieur à 25 en maternelle. C'est bien (p/r à l'académie et au national)
Pour les élémentaires on est moins favorable.
Dans le département, le taux d'encadrement (tx moyen d'élèves par classe) est plus favorable dans les zones prioritaires.
79% des emplois sont en classe.
Le % d'emplois des prises en charge de handicap est plus faible que la moyenne du fait :

- Des classes spécialisées
- Des inclusions individuelles (accueil dans les classes)

Il y a plus de décharges de Direction : c'est lié à la taille des écoles.

<u>Septembre 2015</u> :
18 classes fermées en maternelle mais 18 ouvertes en élémentaire.
10 postes de remplacement supplémentaires. C'est peu mais le fait d'ouvrir des classes depuis plusieurs années n'aide pas. M Wuillamier explique avoir une marge de 9 postes. Plus il ouvrira de classes moins il aura de volants pour assurer les remplacements.

Les élus sont invités à dire leurs besoins mais aussi quand il est possible de fermer une classe. Trop ouvrir dégrade les remplacements.

<u>Question</u> : pourquoi avoir favorisé les maternelles :

- On a commencé à rééquilibrer.
- L'apprentissage de maternelle est important
- Il faut par ailleurs accepter + de 21 élèves dans les secteurs difficiles.

- *Ce qui change à la rentrée **diaporama en attente***
  - *programme maternelle*
  - *enseignement moral et civique…*

Ce qui change à la rentrée en maternelle :
Enseignement en école maternelle :
Enjeu des programmes :
Logique centrée sur l'élève avec les principes :

- Aider les élèves à se repérer dans la complexité de l'école (objectif : qu'ils deviennent des citoyens libres et éclairés)
- Transmission des connaissances et éducation en partenariat avec les familles
- Educabilité cognitive (pour tous qq soit leur situation de départ)

Un cycle unique :
Il y avait une primarisation de l'école maternelle alors qu'elle doit être l'apprentissage par le jeu.

Il faut favoriser l'accueil des enfants et des parents : c'est une coéducation + association des parents à la scolarisation + prise en compte du développement de l'enfant + évaluation positive.

Les enfants doivent comprendre pourquoi ils sont là, quelle est la fonction de l'école. C'est une personne singulière qui vit au sein d'un groupe : vivre ensemble.

5 domaines d'apprentissage (contre 6 avant) :

- Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions (oral et écrit)
- Agir, s'exprimer et comprendre à travers des actions physiques
- « artistiques
- Construire les 1ers outils pour élaborer sa pensée.
- Explorer le monde.

Les conséquences pour l'enseignant :

- Cohérence des apprentissages
- Face au constat des difficultés d'un enfant, il faut se donner les moyens de le faire progresser en cohérence avec les contenus du programme.

Question : les remises à niveau ne sont pas remises en cause en maternelle. Certaines compétences dépendent du contexte familial. L'enseignant a une tâche complexe.

En élémentaire :
Il y a actuellement une consultation du corps d'inspection et des enseignants. Ce n'est pas pour la rentrée 2015.

Les Cycles :
Cycle 1 maternelle
Cycle 2 : CP CE1 CE2
Cycle 3 : CM1 CM2 6è
Cycle 4 : 4è 5è 3è

Renfort du travail conjoint collège et école

5 domaines d'apprentissage (contre 7 avant) :

- Langages
- Méthodes et outils
- Formation de la personne et du citoyen
- Système naturels et techniques
- …..

Les nouveaux programmes s'appliqueront pour les CP, les CM1 et les 5è à la rentrée 2016.

Question : pb de compétences entre ville et département + liaisons humaines entre primaire et secondaire + pb de sectorisation pour les écoles dont les CM2 vont dans plusieurs collèges.
Ex : Aujourd'hui entrée en SEGPA en fin de CM2 alors qu'une orientation doit se faire en fin de cycle… soit en 6ème ➔ A revoir car incohérence
Question : la présence des agents municipaux en maternelle est-elle impactée ? Quelles vont être leurs missions demain ? // Faut-il continuer à acheter des livres compte-tenu des changements de programmes? // Les enseignants de CM2 auront-ils accès à l'ENC ? ➔ Travail à faire avec le Conseil Départemental pour créer du lien

Numérique :
Il y a une volonté de la Direction Académique de l'impulser.
L'articulation avec l'ENC se pose. Plusieurs actions sont actuellement menées. Il y a une dynamique pédagogique et éducative. C'est un gain de temps pour les enseignants qui ne gèrent plus les pb d'absence au sein de la classe.
EX : suppression du carnet de liaison // création d'un cahier d'histoire des arts en élémentaire qui suivra l'enfant jusqu'en fin de 3ème.
Nous sommes dans l'attente d'un ENT gratuit qui serait proposé aux collectivités pour le primaire.

- *Retour sur les assises des Valeurs la République : Bilan et actions*
  - *Une implication des villes dans le cadre des temps péri extra scolaires*

Synthèse de la Directions Académique envoyée
Il faut revoir la présence des parents et positiver le parcours de l'enfant.

- Expliquer le code scolaire aux familles.
- Travailler l'appropriation d'une charte sur la laïcité
- Travailler la technique des entretiens
- Que les enseignants appréhendent mieux le territoire.
- La question des espaces parents se pose (convocation, lieux, outils mis à leur dispo…)
- Développer les actions communes (ex : Formation des asem)
- Associer les acteurs du périscolaire
- Valoriser des engagements des élèves (y compris sur des temps non scolaires : en association, en séjour, en sport …)

Actions citoyennes :
Mise en place d'actions citoyennes sur le péri et l'extra-scolaire avec des projets communs ALSH/école.
Il faudra prévoir un retour sur expérience dans un an.

Question : de quand date la directive sur le travail enseignant/périscolaire ?
Cf. PEDT.
Cela a clairement été indiqué et affirmé par M Wuillamier car sur l'acquisition des valeurs communes de la République, il y a bien vocation à y travailler tous.

Retour de l'enquête relative à nouvelle OTS, enquête réalisée au sein du groupe départemental de suivi de la réforme des rythmes scolaires

- Le public visé par cette enquête : Maires adjoints / Directeurs d'ALSH / Animateurs d'ALSH / ATSEM / Infirmières
- Première étape : les publics des villes ont été sollicités pour lister des questions « à poser »
- Deuxième étape : Lors d'une réunion du groupe départemental 5 questions par type de public ont été retenues
- Troisième étape : 8 villes du département sélectionnés pour répondre à l'enquête : Antony – Villeneuve la Garenne – Nanterre – Clamart – Châtillon – Bagneux – Le Plessis Robinson – Colombes
  - ⇨ Retour sera fait de l'analyse des questionnaires lors de la prochaine réunion du groupe départemental de suivi de la réforme des rythmes scolaires le 22 juin (***transmission en suivant auprès du réseau)***

Retour des Villes :

- Quels changements pour la rentrée 2015-2016 dans les OTS (7 villes m'ont fait un retour…)
  (*Tableau joint au CR)*

- Ateliers sur le temps du midi (demande de Ville d'Avray)
  - payant / pas payant ? 29 retours : 1 payant ➔ Saint-Cloud
- Les communes participent-elles au financement des écoles privées Hors contrat ?
  - Il semble que cela soit interdit ***: VL interroge l'AMF afin d'apporter une réponse précise.***

AMD Education – Handicap :

Un enfant handicapé est avant tout un enfant Citoyen !

- Retour sur la table ronde organisée par la FEHAP (Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'aide à la personne) sur les rythmes scolaires
  - Etaient présents : AMF – SAIS92 – Educ. Nat – SESSAD APF – FCPE
  - Echanges sur le prise en charge et la continuité des temps éducatifs des enfants en situation de handicap / rôle des collectivités et de l'EN / Les missions de chacun / difficultés relevées notamment en terme de communication.

- Les prochaines étapes de l'Observatoire du Handicap

Etape 1 :

Etat des lieux (nb d'enfants accueillis sur tps scolaire / typologie / nb de PPS sur le département et par ville / transmission des PPS aux ALSH ?...)

Courrier aux réseaux AMD Education avec questionnaire (nombre d'enfants accueillis sur tps périscolaire et extrascolaire / quel type de handicap / fréquentation des tps périscolaires…Nb de PPS sur la commune et par niveau / accompagnement humain…)

⇨ **Avec Sophie Cluzel, nous allons construire ce questionnaire afin de l'envoyer au Réseau Education rapidement pour un retour avant le 10 juin** (avant notre prochaine réunion AMD Education-Handicap du 11 juin)

Etape 2 :

Retours des questionnaires : Analyse des données / mise en évidence… et Cartographie

Réunion Réseau Loisirs Handicap 92 (21 mai 2015) : Permettre une rencontre entre des enseignants référents et les référents handicap ville afin de

- Echanger sur les missions respectives de chacun
- Comment partager une information dans le respect éthique des compétences de chacun
- Comment mettre en pratique

⇨ **Cette réunion est destinée aux référents Handicap Ville** en présence d'un enseignant référent handicap

⇨ **A ce jour 26 villes sont représentées au sein de ce réseau…Objectif : 36 pour l'année 2016 !**

Etape 3 :

Organisation d'une plénière thématique (1er trimestre de l'année scolaire 2015-2016) : le Parcours de l'enfant en situation de handicap

- Rappel des obligations
- Rappel des partenaires
- Les démarches au fil du temps
- La MDPH et les personnes ressources
- Témoignages en fil rouge de familles et parcours de jeunes

Public de cette plénière : Elus en charge de l'Education et du Handicap / référents ALSH et Enseignants référents / Directeurs Education et Handicap des services ville…

Etape 4 :

Organisation d'une Journée Départementale : Observatoire du Handicap au printemps 2016

Parallèlement au déroulé ci-dessous, il s'est tenu le mercredi 20 mai l'AG de SAIS 92 au collège Landowski de Boulogne : *comment mettre en place les conditions de scolarité pour un parcours réussi des jeunes en situation de handicap ? Ecole Inclusive : mode d'emploi ?*
Table ronde autour de trois thématiques

- La posture du collégien : les attendus
- L'élaboration du projet d'orientation et de formation
- Comment réussir l'inclusion sociale de l'élèves

La prochaine réunion de **AMD Education – Handicap se tiendra le 11 juin 2015 à 14h00 à la Mairie de Meudon**
Nous espérons que la MDPH sera représenté (invitation lancée !)
Inviter le CD au travers de Nathalie Léandri

Suite aux affaires de pédophilies survenues dans notre département et au niveau national : comment réagir, comment se préparer ?

Report de ce sujet à la prochaine réunion AMD Education

Informations et Questions diverses

RIO 2016 : Projet Direction Académique 92

S'unir sur des projets partagés. Les valeurs des JO : Excellence, amitiés et respect. Cela ne passe pas uniquement par le sport.
C'est pour tous les publics, y compris les enfants handicapés.
De début novembre à fin juin dans 27 circonscriptions : 1 semaine par circonscription avec 1 vrai drapeau Olympique.

⇨ ***Groupe de travail à mettre ne œuvre pour y associer pleinement les villes***

Prochaines réunions à programmer :

Réseau AMD Education : début octobre à Suresnes
AMD Education – Handicap plénière : fin novembre à Courbevoie
Petit déjeuner des élus SAIS 92 – Réseau Loisirs et Handicap : Printemps 2016 à Saint Cloud.